

C'est de la foutaise que de dire que nous avons manqué une occasion.

**L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, je suis peut-être en mesure de répondre à la question du sénateur David. Il a demandé une explication. Il n'a peut-être pas entendu ce que nous avons dit, alors laissez-moi le lui répéter. Nous n'avons pas refusé de débattre de cette question aujourd'hui.

Nous avons voté contre la motion qui proposait qu'on en débattre immédiatement, parce qu'il y avait un point de l'ordre du jour portant sur la même question. Nous avons déjà eu des débats d'urgence. Il est justifié de tenir un débat d'urgence lorsqu'il n'existe aucun autre moyen d'aborder la question. Lors des autres débats d'urgence, il n'y avait rien à l'ordre du jour qui portait sur le sujet.

Nous n'avons donc aucunement refusé de débattre de cette question. Elle ne respectait tout simplement pas les règles régissant les débats d'urgence. Je ne dis pas que le sénateur David doit être d'accord avec mes propos, mais je dis que c'est ce que nous avons décidé. Nous n'avons pas ajourné la séance pour traiter de la question immédiatement; nous avons dit qu'elle pourrait être traitée lorsqu'on en arriverait à ce point de l'ordre du jour. Il arrive après la période des questions et les initiatives gouvernementales, c'est tout. Nous allons en débattre, il s'agit simplement de ne pas invoquer les règles de débat d'urgence.

[Français]

**Le sénateur David:** Ma question de privilège, honorables sénateurs, est tout simplement une question de procédure. Si vous êtes logique, sénateur Frith, vous auriez pu très facilement accepter ma motion pour tenir un débat d'urgence et toutes les questions que vous avez posées, vous auriez pu les poser aux orateurs au fur et à mesure que les arguments auraient été avancés.

Depuis deux heures, on parle du lac Meech. À l'intérieur de cette période, il y a eu une heure où vous avez débattu au caucus certaines questions que j'ignore. Le débat pourrait probablement être fini maintenant alors qu'il n'est même pas commencé. C'est-à-dire que vous l'avez commencé avec une période de questions qui n'a porté, pour l'instant, exclusivement et uniquement sur la question sur laquelle j'avais demandé un débat d'urgence.

**Le sénateur Frith:** Je comprends pourquoi le sénateur David qui a proposé la motion est frustré par le fait qu'il ne pouvait pas l'expliquer sur le champ.

La seule chose sur laquelle nous avons insisté, c'est qu'elle ne soit pas faite sur le champ mais plus tard. Dans ce contexte, cela veut dire que les autres affaires du Sénat arrivent à leur tour, y compris la période des questions.

● (1640)

[Traduction]

**Le sénateur Steuart:** Honorables sénateurs, il est rare que je ne sois pas d'accord avec mon leader adjoint, mais je voudrais demander au sénateur Murray, qui s'attendait, je présume, à ce qu'on lui pose la question, comment aurions-nous débattu cette question si nous avions voté en faveur de la motion d'ajournement? La Chambre aurait alors ajourné ses débats. Vous pouvez vous lever, sénateur Flynn, vous n'avez pas besoin

de vous tasser dans votre fauteuil. Levez-vous et dites-nous comment nous aurions alors débattu la question.

**Le sénateur Flynn:** Personne n'aurait agi de façon aussi stupide que vous—nous serions revenus à l'ordre du jour.

**Le sénateur Steuart:** Vous avez voté afin d'ajourner les débats!

**Le sénateur Flynn:** Oui, afin d'étudier une motion. Ne soyez pas aussi stupide!

[Français]

L'ÉCHEC DE L'ACCORD DU LAC MEECH—LES MESURES PRISES PAR LE MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES—LEUR EFFET SUR LES DIRIGEANTS DU MANITOBA

**L'honorable Gildas Molgat:** Honorables sénateurs, après avoir disposé de ce point d'ordre. Je retourne à ma question.

**L'honorable Jacques Flynn:** Est-ce que vous agissez en temps que vice-président en ce moment-ci?

**Le sénateur Molgat:** Non, j'agis comme sénateur tout comme vous, sénateur Flynn. Je demande parfois moins de la Chambre que vous-mêmes mais en tous les cas! Ma question s'adresse de nouveau au sénateur Murray.

[Traduction]

Je désire simplement vérifier la réponse que vous avez donnée au sénateur Olson. Est-il exact que vous ayez, à titre de ministre d'État et de représentant du gouvernement, conseiller, demandé, exigé que le gouvernement ne tienne pas compte de ses règles et passe outre aux règles de l'Assemblée législative du Manitoba? Est-ce exact?

**L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement et ministre d'État (Relations fédérales-provinciales)):** Honorables sénateurs, j'ai au contraire demandé s'il était possible d'invoquer la clôture. La clôture est une règle. Elle est prévue dans les règles de la plupart des assemblées législatives. J'ai demandé s'il était possible de débattre la question, de voter et de tenir les audiences en comité plénier, comme on l'a fait ici. On m'a dit à ce sujet que non, ce n'était pas possible, ou que de toute façon, ce n'était pas souhaitable, et la question en est restée là. La conversation que j'ai eue avec les leaders des trois partis du Manitoba n'a pas été exagérément longue.

**Le sénateur Molgat:** N'est-il pas exact, sénateur Murray, que vous saviez depuis le début quelles étaient les règles du Manitoba? Elles étaient claires. Je vous ai rappelé au Sénat, à une occasion si ce n'est pas à plusieurs reprises, qu'on ne pouvait attendre à la dernière minute en ce qui touche le Manitoba, en raison d'un problème survenu il y a quelques années à propos des droits linguistiques. L'Assemblée législative du Manitoba avait accepté qu'on applique certaines règles du Sénat qui étaient claires et précises. Vous le saviez. Le gouvernement aussi. Pourquoi alors êtes-vous arrivé à la dernière minute pour dire, au nom des hautes instances du gouvernement, à l'Assemblée législative du Manitoba: «Passez outre aux règles que vous observez depuis cinq ans. N'en tenez pas compte. Nous les connaissons depuis le début, mais n'en tenez pas compte!»

**Le sénateur Murray:** Honorables sénateurs, ce n'est pas moi qui, le 9 juin, ai signé un document au nom du gouvernement du Manitoba, en vertu duquel celui-ci s'est engagé à tout faire